

# ACTION URGENTE

## SYRIE. DES HOMMES ARRÊTÉS À LA FRONTIÈRE

**Les Syriens Jadia Nofal et Omar al Shaar ont été appréhendés le 31 octobre dernier par des agents des services de l'immigration côté syrien près de la frontière entre la Syrie et le Liban. Nous sommes sans nouvelles d'eux depuis, ce qui laisse craindre pour leur bien-être.**

Le 22 octobre 2014, **Jadia Nofal**, directeur du Centre pour la démocratie et les droits civils en Syrie, et **Omar al Shaar**, journaliste et traducteur, se sont rendus à Beyrouth, au Liban, en passant par un poste-frontière. En rentrant à Damas, la capitale de la Syrie, la semaine suivante, ils ont été arrêtés à la frontière et placés en détention par des agents des services de l'immigration. Selon une source sur place, les deux hommes ont pu contacter des proches pendant leur détention et les ont informés qu'ils seraient remis à des membres de la Sûreté politique, l'une des agences de renseignement syriennes. D'après les informations communiquées par d'anciens détenus à Amnesty International, la torture et autres mauvais traitements sont monnaie courante dans les centres de détention gérés par ces agences.

Selon le contact de l'organisation, les autorités n'ont donné aucun détail concernant l'arrestation de Jadia Nofal et Omar al Shaar. On ignore donc pourquoi ils ont été appréhendés, mais tous deux ont déjà été placés en détention en raison de leur militantisme pacifique. Jadia Nofal a été condamné à cinq ans de prison en 1992 pour son implication dans les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits humains en Syrie, tandis qu'Omar al Shaar a été incarcéré de novembre 2013 à janvier 2014 pour sa participation à des activités politiques pacifiques. Amnesty International croit comprendre que ce dernier est en mauvaise santé en raison des conditions de détention qui lui ont été imposées après sa dernière arrestation.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- faites part de votre inquiétude quant au fait que nous soyons sans nouvelles de Jadia Nofal et Omar al Shaar depuis leur appréhension, et exhortez les autorités à révéler immédiatement où ils se trouvent et quel est leur statut juridique, et à leur permettre sans délai de contacter leurs familles et leurs avocats, et de bénéficier des soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- demandez-leur de veiller à ce que ces hommes soient protégés de la torture et d'autres mauvais traitements ;
- appelez-les à les libérer s'ils sont détenus uniquement pour avoir exercé de façon légitime leur droit à la liberté d'expression et d'association.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 DÉCEMBRE 2014 À :**

Représentant permanent de la Syrie aux Nations unies

Bashar Jaafari, Ambassador  
Extraordinary and Plenipotentiary  
820 Second Avenue, 15th Floor  
New York, NY 10017, États-Unis  
Fax : +1 212 983 4439

Courriel : [exesec.syria@gmail.com](mailto:exesec.syria@gmail.com)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur ,*

Président de la Syrie

Bashar al-Assad  
Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant-e) (s'il est impossible d'envoyer un fax, incluez votre message au président dans un courriel à l'ambassadeur, en demandant qu'il soit transmis)  
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur

Major General Mohamad Ibrahim al-Shaar  
Fax : +963 11 311 0554 (s'il est impossible d'envoyer un fax, incluez votre message au ministre de l'Intérieur dans un courriel à l'ambassadeur, en demandant qu'il soit transmis)  
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## SYRIE. DES HOMMES ARRÊTÉS À LA FRONTIÈRE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Pour en savoir plus sur la pratique massive de la torture et autres mauvais traitements dans les centres de détention en Syrie, voir le document *Syrie. « Je voulais mourir ». Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2012/fr>). Depuis le début du mouvement de protestation en 2011, des milliers de personnes seraient mortes alors qu'elles étaient détenues par les forces de sécurité syriennes. Amnesty International a rendu compte de cette situation dans le rapport *Morts en détention. Cas de mort en détention sur fond de protestations populaires en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/035/2011/fr>). Pour en savoir plus sur les conditions de détention dans les locaux de certaines branches des forces de sécurité syriennes, suivez la campagne d'Amnesty International contre les disparitions forcées : <https://campaigns.amnesty.org/fr/campaigns/conflict-in-syria>.

Noms : Jadia Nofal et Omar al Shaar  
Hommes

AU 282/14, MDE 24/048/2014, 10 novembre 2014

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

